



# Les licenciements dans les deux premières années d'emploi

Caroline Baker

Josephine Rendall-Neal

*31st March 2022*

---

[LinkedIn](#)

[Twitter](#)

[Email](#)

[Print](#)

Une des caractéristiques du droit anglais les plus surprenantes pour les employeurs européens est le manque de protection légale pour les salariés pendant les deux premières années de leur emploi.

En effet, pendant cette longue période initiale, les salariés ne sont pas protégés contre le licenciement abusif, et les employeurs peuvent donc les licencier sans motif légitime, explication, ou processus.

En revanche, ce pouvoir de licenciement n'est pas illimité : la loi interdit certains motifs de licenciement à partir du premier jour d'emploi, ou même depuis la candidature. Ces motifs de licenciement interdits sont divers, mais les plus habituels sont le licenciement

discriminatoire et le licenciement en représailles contre les lanceurs d'alertes.

Il est donc assez facile de licencier les salariés pendant leurs deux premières années d'emploi en Angleterre, mais les sociétés doivent néanmoins veiller à éviter toute suggestion que ces licenciements sont pour motifs interdits.